

Intentions pédagogiques 4ème année – 2026/2027

Français 5h

Objectifs / compétences visés par le programme / Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

UAA0 : Justifier une réponse, expliciter une procédure

UAA1 : Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

UAA2 : Réduire, résumer, comparer et synthétiser

UAA3 : Défendre une opinion par écrit

UAA4 : Défendre oralement une opinion et négocier

UAA5 : S'inscrire dans une œuvre culturelle

UAA6 : Relater des expériences culturelles

Moyens d'évaluation

Les tests et travaux sont répartis entre les 4 rubriques du bulletin :

- LIRE
- ECRIRE
- PARLER
- MAITRISER LES ACQUIS THÉORIQUES

Le travail journalier (TJ) constitue la **cote globale** de période. Cette cote est fondée sur la progression des apprentissages pendant la période.

L'élève corrigera tous ses tests, les fera signer et les classera ensuite dans le répertoire d'interrogations qu'il tiendra à disposition du professeur.

Critères de réussite

La cote de maîtrise de l'année se construit ainsi :

Cote de maîtrise année	
Travail journalier	Examens
65%	35%

On considèrera que l'élève a réussi son année en français s'il obtient une cote de maîtrise d'au moins 50%.

Mathématiques 5h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le programme de 4^e est divisé en 6 UAA (Unités d'Acquis d'Apprentissage) :

- Statistique descriptive à une variable
- Géométrie dans l'espace
- Trigonométrie
- Fonctions de référence
- Deuxième degré
- Géométrie analytique plane

Critères de réussite

Cette année il n'y aura pas d'examen à Noël mais uniquement en juin. L'évaluation de l'année se calculera donc de la façon suivante : 65% pour le travail journalier pondéré de toute l'année et 35% pour l'examen de juin.

Moyens d'évaluation [évaluation cumulative]

L'évaluation est de nature cumulative (voir ci-dessus).

Les interrogations, généralement notées sur 20, permettent de situer l'élève face à l'apprentissage. Elles doivent être soigneusement conservées à domicile dans une farde prévue à cet effet et peuvent être réclamées à tout moment de l'année par le professeur afin que celui-ci vérifie qu'elles sont corrigées et signées.

Le niveau global de **maîtrise** n'est pas une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque partie du cours évaluée tout au long de l'année, de décembre à juin ainsi que de l'évolution générale des résultats. Par conséquent, si le professeur l'estime nécessaire et, après décision du conseil de classe, l'élève dont la moyenne de l'année est supérieure à 50% mais qui n'a pas satisfait dans l'une ou l'autre partie du cours, pourra être soumis une épreuve de remise à niveau éventuelle (sous la forme d'un travail ou d'un test écrit), habituellement organisée fin août – début septembre. L'objectif de cette épreuve est d'assurer à l'élève le niveau de compétence indispensable à une bonne maîtrise du programme de mathématiques de l'année supérieure.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Anglais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année. Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 7. Santé et bien-être |
| 2. Habitat, environnement | 8. Enseignement et apprentissage |
| 3. Vie quotidienne | 9. Achats et services |
| 4. Loisirs | 10. Nourriture et boissons |
| 5. Voyages | 11. Météo et climat |
| 6. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Anglais 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année. Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 2. Santé et bien-être |
| 3. Habitat, environnement | 4. Enseignement et apprentissage |
| 5. Vie quotidienne | 6. Achats et services |
| 7. Loisirs | 8. Nourriture et boissons |
| 9. Voyages | 10. Météo et climat |
| 11. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Néerlandais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 2. Santé et bien-être |
| 3. Habitat, environnement | 4. Enseignement et apprentissage |
| 5. Vie quotidienne | 6. Achats et services |
| 7. Loisirs | 8. Nourriture et boissons |
| 9. Voyages | 10. Météo et climat |
| 11. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Education physique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport TJ : 50% - Test certificatif : 50%

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise de juillet représente l'ensemble du niveau obtenu aux tests et au TJ de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non-présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non-participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève dispensé, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée doit être présent au cours.

2) Equipement :

Le port de l'équipement spécifique au cours d'éducation physique est obligatoire.

Intentions pédagogiques 4^{ème} année – 2025/2026

Géographie 2h (pour les élèves dans le projet immersion : *Aardrijkskunde*)

Objectifs visés par le programme

L'objectif des apprentissages en 4^{ème} année est de faire prendre conscience aux élèves qu'en fonction des endroits sur Terre, l'accès aux ressources vitales que sont l'eau **et la nourriture** est variable.

- Que du fait des inégalités spatiales de la disponibilité de ces ressources, certaines populations en ont en abondance alors qu'elles font défaut pour une grande partie de l'Humanité.
- Que la pression de l'Homme dans un espace influence l'accès aux ressources.
- Qu'à travers des aménagements, qui font face à des contraintes plus ou moins importantes, des facteurs humains influencent l'accès à ces ressources.

Moyens d'évaluation

L'**évaluation** du cours **se fera uniquement de façon continue** au cours de l'année. Cela signifie que :

- **Il n'y a pas d'examen de géographie** lors de la session de juin.
- **Chaque évaluation** cotée durant l'année **intervient dans la côte de maîtrise finale**. (Cote de maîtrise = 100% du travail journalier).

Au cours de l'année, l'élève peut être évalué(e) via :

- Des interrogations portant sur les savoirs théoriques du cours ;
- Des productions individuelles (réalisation d'une synthèse, d'un devoir, etc.)
- Des productions de groupe (présentation orale, travail de recherche, etc.)

Quel que soit le type de question ou de compétence visée, l'expression écrite se fera dans un français (ou néerlandais) correct avec un vocabulaire adéquat. Le soin et l'orthographe entrent aussi en ligne de compte.

Critères de réussite

Pour réussir son année en géographie, l'élève doit obtenir en fin d'année scolaire une côte de maîtrise supérieure à 50 %.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Histoire 2h (pour les élèves dans le projet immersion : *Geschiedenis*)

Objectifs / compétences visées par le programme

S'INTERROGER : l'élève devra énoncer des **questions de recherche** sur base de l'analyse d'un ensemble documentaire (traces du passé et travaux postérieurs) relatif à un objet de recherche et en mobilisant un des concepts étudiés auparavant.

CRITIQUER : L'élève devra mettre en relation et sélectionner, parmi un ensemble de traces du passé et de travaux postérieurs, les documents **pertinents** en fonction d'une question de recherche, et à **évaluer la fiabilité** des traces du passé pertinentes.

SYNTHÉTISER : l'élève devra répondre à une question de recherche en rédigeant une **synthèse**. Celle-ci est construite sur base d'un ensemble de ressources documentaires et mobilisera un concept vu au cours.

COMMUNIQUER : l'élève devra transposer, sous forme d'un plan, d'un **tableau**, d'une **ligne du temps**, d'un **schéma** ou d'un **panneau**, des connaissances préalablement acquises, qui ont été découvertes par lui-même ou ont été fournies par le professeur.

Critères de réussite

- De la 4^e à la 6^e, le niveau de maîtrise tient compte de l'acquisition des concepts, savoirs et savoir-faire ainsi que des compétences. **Chaque item a autant de "valeur" qu'un autre.** Les compétences certifiées varient de la 4^e à la 6^e année. 4^e : C2 & C4; 5^e : C2 à C4 6^e : C1 à C4.
- Un exercice de compétence est réussi lorsqu'il rencontre de manière satisfaisante les objectifs de forme et de fond (au moins 50 % pour les informations provenant des documents et/ou du cours). **Cela signifie que même pour les exercices de compétence, il faut maîtriser du savoir... Le niveau global de réussite de l'année est fixé à 50%.**

Moyens d'évaluation

1. Les moyens d'évaluation/auto-évaluation et leur fréquence

Les moyens d'évaluation proposés aux élèves au cours de l'année sont les suivants : Devoirs et préparations à domicile, Exercices techniques de savoir-faire, Petites interrogations écrites pour vérifier la maîtrise de la matière d'un cours, Contrôles de synthèse portant sur un ou plusieurs chapitres de cours, Exercices de compétences réalisés en classe*, Travaux individuels ou de groupe, pour les élèves d'histoire 4 particulièrement.

La réussite de l'année est « certifiée » par des tests au cours desquels l'élève devra prouver qu'il maîtrise suffisamment matière et compétences travaillées durant l'année pour passer à l'année supérieure. Ces évaluations seront exclusivement réalisés dans le cadre du travail journalier

2. L'organisation de la remédiation

Celle-ci prendra les formes suivantes :

- En classe, pendant les cours, elle passera par les corrections de travaux et d'interrogations ainsi que les grilles d'auto-évaluation.
- A la seule demande de l'élève, pendant les heures de fourche ou le temps de midi.

Religion catholique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de religion catholique a pour objectif d'éveiller l'élève à des dimensions spirituelles et symboliques. Il n'impose pas la foi, il la propose, mais il entend surtout ouvrir chacun à ces composantes essentielles de la vie.

En outre, il développe des compétences telles que le questionnement, l'esprit critique, la curiosité et une capacité d'analyse et de recherche. Il favorise l'échange et l'écoute, il met en relation les convictions des uns et des autres. Il a aussi pour objectif de permettre à des jeunes de découvrir le message évangélique.

Il assume ainsi une double fonction :

- une fonction d'éveil et d'apprentissage pour tous : l'acquisition de repères religieux et culturels qui permettent aux jeunes de mieux situer leur pensée,
- pour ceux qui adhèrent au message chrétien : le cours apparaît comme une occasion de structurer et d'approfondir leur foi personnelle.

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

- la réalisation de travaux de réflexion
- la réalisation de travaux de groupe
- la réalisation de travaux de réflexion individuelle

Critères de réussite

Les cotes de maîtrise seront calculées en additionnant les résultats obtenus aux différents travaux cotés exigés durant l'année.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Sciences 3h

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités aux termes desquelles il devra être capable :

- d'acquérir et de structurer des ressources (connaître) ;
- d'exercer et de maîtriser des savoir-faire (appliquer) ;
- de développer des compétences spécifiques (transférer).

Critères de réussite

Dans le bulletin ne figurent qu'une seule cote chiffrée par discipline (« biologie », « chimie », « physique ») et le pourcentage global pour la branche (« sciences »).

Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % pour la branche (« sciences »).
Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % pour l'ensemble de la branche.

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens, ... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Pour le calcul du niveau de maîtrise au terme de l'année, le travail journalier (TJ) représente 65 % du total, tandis que l'examen de juin représente 35 %.

TJ	Examen
65 %	35 %

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Sciences 5h (partie optionnelle de l'horaire) (4^e)

Objectifs / compétences visées

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités aux termes desquelles il devra être capable :

- d'acquérir et de structurer des ressources (connaître) ;
- d'exercer et de maîtriser des savoir-faire (appliquer) ;
- de développer des compétences spécifiques (transférer).

Critères de réussite

Dans le bulletin ne figurent qu'une seule cote chiffrée par discipline (« biologie », « chimie », « physique ») et le pourcentage global pour la branche (« sciences »).

Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % pour la branche (« sciences »).

Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % pour l'ensemble de la branche.

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, rapports de laboratoire, participation en classe, interrogations et bilans, examens, ... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- la maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Pour le calcul du niveau de maîtrise au terme de l'année, le travail journalier (TJ) représente 65 % du total, tandis que l'examen de juin représente 35 %.

TJ	Examen
65 %	35 %

Divers

Le port du tablier est obligatoire lors des séances de laboratoire. Pour des raisons de sécurité, tout élève n'ayant pas son tablier ne sera pas autorisé à réaliser le laboratoire.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Latin 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'élève s'exercera tout au long du degré, à travers différentes tâches, afin d'atteindre les compétences demandées :

1. Il rédigera une **traduction**, en français correct, qui prouvera sa compréhension linguistique et littéraire d'un **texte latin inconnu** en particulier au travers de l'exercice de version.
2. Il rédigera une production argumentée qui mettra en évidence l'appropriation du sens d'un texte latin vu en classe tant dans ses aspects linguistiques que littéraires ou esthétiques.
3. Il rédigera une **synthèse** qui, à partir de textes latins traduits ou non, mettra en évidence des aspects de la **civilisation** antique, en lien avec notre monde d'aujourd'hui.

Moyens d'évaluation

L'élève sera interrogé sur la connaissance des mots les plus fréquents de la langue latine. Il sera capable de les analyser et de les traduire mais aussi de maîtriser le vocabulaire français issu de ces mots.

A plusieurs reprises il sera confronté, en classe, à l'exercice de version (analyse et traduction d'un texte inconnu).

Régulièrement, il sera interrogé sur l'analyse (grammaticale et textuelle) et la traduction de textes vus en classe.

Au minimum deux fois sur l'année, il présentera un travail de synthèse sur un thème de la civilisation latine.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50%.

- **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
- **Cote de maîtrise à Noël** : Travail journalier du 1er trimestre
- **Cote globale de l'année** : TJ (65 %) + examen de juin (35 %)

Divers

* A chaque cours, l'élève devra disposer de ses notes, de son syllabus jaune de grammaire ainsi que son dictionnaire (Le Gaffiot). Ces deux outils sont à conserver soigneusement car ils serviront de référentiel jusqu'en 6^{ème} année.

* L'élève corrigera tous ses tests, les fera signer et les classera ensuite dans la partie « Évaluations » de son classeur qu'il tiendra à disposition du professeur.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Sciences économiques 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs- compétences visées par le programme

Le cours de sciences économiques a pour objectifs de faire de vous des citoyens responsables et engagés : capable de comprendre le monde économique, politique, financier, social et juridique dans lequel vous évoluez.

L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs qu'ils soient chefs d'entreprises, pouvoirs publics ou ménages. Tous les apprentissages du cours sont donc basés sur des démarches de compréhension et d'analyse critique qui permettent de prendre des décisions en connaissance de cause ou de comprendre les choix opérés par d'autres.

Les compétences travaillées tout au long de la 4^e année sont les suivantes :

Compétence 1 : Recueillir, analyser et synthétiser des informations en fonction d'une recherche dans un contexte donné, d'une question, ou situation problème.

Compétence 2 : Appliquer des concepts, des modèles, des procédures appris à une situation économique, juridique et sociale nouvelle.

Compétence 3 : Poser un problème, élaborer les démarches de recherche et dégager les solutions et leurs limites

Moyens d'évaluation

L'élève sera évalué sur sa capacité à maîtriser les acquis théoriques, à appliquer la théorie dans une nouvelle situation et à faire une recherche et/ou la présenter, et ce via :

- des mini-interrogations en début de cours
- des interrogations et/ou un bilan, lorsqu'un chapitre sera achevé ;
- des travaux individuels ou de groupe à remettre par écrit ou à présenter oralement ;
- l'examen de juin.

L'ensemble de ces évaluations ainsi que l'examen de juin interviendront dans la cote de maîtrise de fin d'année.

Critères de réussite

L'élève doit obtenir 50 % des points au global pour réussir.

Le niveau global de **maîtrise** est obtenu de la manière suivante :

- 65% TJ (= l'ensemble des notes obtenues lors de TOUTES les évaluations et travaux de l'année)
- 35% examen de Juin

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, à composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10% en moins de la note globale par jour de retard).

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

Sciences sociales 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Le cours de sciences sociales s'articule autour d'objectifs assez généraux qui font l'objet d'une progression tout au long des quatre années de l'option. Les voici :

- **Former l'intelligence par les sciences sociales.** La méthode rigoureuse liée à cette discipline nécessite une prise de recul de l'élève par rapport au sujet étudié.
- **Acquérir un savoir rigoureux** où les notions et concepts de base sont clairs et précis afin de pouvoir construire un raisonnement logique et/ou une argumentation nuancée.
- **Être capable de se poser des questions de sens** sur les événements sociaux et de discerner les structures qui les conditionnent.
- **Être capable de comprendre la nécessité de la connaissance des institutions et des mécanismes sociaux** afin de faire de l'élève un **citoyen responsable et engagé**.

Au terme des quatre années de sciences sociales, l'élève devra acquérir quatre compétences bien précises :

- **Compétence 1** : à partir d'un fait social formuler une question de départ et énoncer des hypothèses explicatives.
- **Compétence 2** : concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.
- **Compétence 3** : confronter, seul ou en équipe, les résultats d'une recherche avec des modèles théoriques, en faire ressortir les limites et dégager du fait social étudié les axes de tension qui le traversent.
- **Compétence 4** : présenter, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de communication adéquat, les résultats de la recherche de façon succincte et structurée.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se compose de deux volets complémentaires. Le premier se compose de **l'évaluation formative (TJ)**. Elle sert à mesurer le degré d'apprentissage de l'élève. Comme tout le monde a le droit à l'erreur, cela signifie que les résultats des interrogations et autres travaux indiquent **la progression** vers l'acquisition des savoirs et des compétences. Cela doit être un signal de poursuivre sur sa lancée ou de rectifier le tir, par exemple en étudiant, plus, mieux ou autrement. Le second volet comprend lui, **l'évaluation certificative**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien s'il a **intégré** la matière. C'est le cas des évaluations certificatives, de l'examen de juin, ainsi que d'un travail de fin d'études.

Critères de réussite

Le travail journalier comptera pour **65 %** et **l'examen pour 35 %** de la note globale de l'année. **Pour réussir son année**, l'élève devra obtenir une cote globale supérieure à **50 % au total de l'année**.

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10 % en moins de la note globale par jour de retard). L'élève doit faire ses devoirs et présenter ses interrogations même s'il est absent le jour où le travail a été programmé. A lui de se renseigner afin d'être à jour. Pour mémoire, l'élève doit être couvert par un certificat médical lors d'une évaluation certificative. Enfin, l'élève doit avoir un cours en ordre qu'il doit pouvoir le montrer à tout moment.

Intentions pédagogiques 4ème année – 2025/2026

A.C. Informatique (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Le cours d'informatique a pour objectif de développer l'analyse d'un problème, la logique sous-jacente, la rigueur, l'analyse de l'erreur la recherche d'une solution ainsi que la créativité.

Le cours fera donc appel à l'analyse (repérer les différents éléments d'un système informatique ; identifier les données entrantes et sortantes ; comprendre les traitements effectués sur ces données ; analyser le fonctionnement d'un programme ou d'un script).

Cette année, le cours permettra aux élèves d'approfondir leurs connaissances en programmation et de développer leur logique informatique à travers la pratique du code.

Les élèves apprendront progressivement à lire, comprendre, modifier et produire du code. Ils seront amenés à analyser un problème, le décomposer en différentes étapes et construire une solution adaptée.

Les élèves seront notamment amenés à travailler sur :

- La lecture et la compréhension de code ;
- La logique algorithmique et l'organisation d'une suite d'instructions ;
- Les variables et la manipulation de données ;
- Les conditions et les boucles ;
- Les fonctions ;
- Les événements et les interactions ;
- Le test, le repérage et la correction des erreurs ;
- Le HTML, le CSS et le JavaScript selon les besoins des activités ;
- L'organisation et le partage du code, notamment à travers GitHub.

Une attention particulière sera portée à la compréhension du code et à la logique utilisée plutôt qu'à sa simple reproduction. Les erreurs feront partie intégrante de l'apprentissage : les élèves apprendront à tester leur programme, identifier un problème et rechercher une solution.

Les apprentissages réalisés au cours de l'année auront pour objectif d'aboutir à un projet commun : imaginer et réaliser un petit jeu informatique en utilisant les différentes notions de programmation découvertes pendant l'année.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se fera principalement au travers d'activités pratiques réalisées pendant les cours. Elle pourra prendre différentes formes : exercices de programmation, exercices de logique, compréhension ou modification de code, petites réalisations et différentes étapes du projet commun.

L'élève sera évalué sur sa compréhension des notions abordées, sa capacité à les appliquer, à rechercher une solution et à expliquer sa démarche.

Critères de réussite

L'élève doit obtenir 50 % des points au global pour réussir.

Divers

Une farde pour classer les photocopies et les documents distribués.

Les autres documents nécessaires au cours seront distribués au fur et à mesure de l'année.